

DISCOURS DU 1^{ER} AOÛT 2023

DE PIERRE-ALAIN SCHMIDT

Mesdames et Messieurs,

Vous reconnaîtrez que nous avons la chance de vivre dans une région extrêmement privilégiée.

Que ce soit sur le plan géographique et climatique, que ce soit sur le plan financier ou sur un plan politique.

Mais l'erreur serait de croire que ces privilèges sont des acquis immuables.

Chaque génération a connu ses défis et nos collectivités et chacun de nous avons les nôtres. Tout en préservant nos valeurs et les bonnes traditions, nous devons nous garder de l'immobilisme mais au contraire savoir nous adapter à l'évolution de notre société et agir avec enthousiasme, courage et détermination.

Sur le plan climatique d'abord.

Nous nous devons de réagir et notre société sera tenue de poser des actes forts si elle veut laisser à nos descendants un monde viable.

Nous avons incontestablement l'obligation impérieuse et morale de nous en préoccuper.

Je suis sûr que Jean-Valentin de Saussure aura l'occasion de nous expliquer tout à l'heure quels sont les actes concrets qui ont été envisagés et qui peuvent être entrepris au niveau de nos communes.

Ensuite sur le plan financier

Nos collectivités devront continuer à se battre pour conserver précisément à la bonne échelle locale les moyens d'une action appropriée. L'exemple de Mies, mais aussi celui des 7, puis ensuite des 34 communes qui ont le courage de recourir contre la péréquation que voulait nous imposer le canton, en est un bon exemple.

Plutôt que de rester immobile et baisser les bras, comme l'on fait certaines communes, notre obstination et notre détermination ont finalement triomphé puisque le Tribunal fédéral nous a très récemment donné raison en cassant les décisions et l'arrêt de la plus haute cour administrative du canton et renvoyé la copie à ce dernier.

Il en va de même de l'initiative SOS Communes qui, contrairement à tous les pronostics de départ, a réussi à réunir les signatures nécessaires et ainsi contraint notre Conseil d'Etat à proposer un contre-projet qui sera prochainement débattu au Grand Conseil. A cet égard, nos députés seraient bien inspirés de méditer sur les considérants du dernier arrêt du Tribunal fédéral qui rappellent les règles applicables en matière d'autonomie et de proportionnalité.

Enfin sur le plan politique

Nous avons le privilège de vivre dans un pays démocratique.

Nous savons tous, ou du moins je l'espère, qu'il s'agit-là du moins mauvais des systèmes politiques. Aristote disait avec raison de ce système qu'il avait comme seul défaut d'être exposé à la démagogie.

La Suisse est probablement l'un des pays où le système démocratique est le plus élaboré et achevé. Nos citoyens ont le droit non seulement d'élire leurs représentants, mais aussi de donner leur point de vue à l'occasion de votes.

Permettez-moi de vous rappeler que cela est non seulement un droit, mais aussi une obligation si l'on veut que notre système continue à déployer ses effets positifs.

Ne croyons pas que tout va bien chez nous, et que par conséquent, nous pouvons nous désintéresser de la chose publique.

Agir de la sorte, c'est laisser les rênes aux immobilistes et à certains qui craignent, à tort, le changement et la perte de leurs privilèges.

Et là, je veux m'adresser à tous, et en particulier aux jeunes :

Je vous invite ardemment à participer aux décisions en exprimant votre point de vue, une fois que vous aurez pu vous en forger un sur la base d'une réflexion conduite à la lumière de faits objectifs et étudiés.

Gardons-nous de céder à la peur ou à l'émotion que veulent susciter en nous les démagogues et les populistes primaires qui sont toujours dans la critique plutôt que dans la réflexion, l'action ou la proposition constructive.

Sachons chacun d'entre nous combattre les préjugés et les craintes, immatériels et émotionnels, qui amènent par exemple certains esprits chagrins à aller jusqu'à vouloir refuser d'étudier les avantages et les inconvénients d'une fusion de nos communes avant de prendre une décision en connaissance de cause.

Donner raison à de telles prises de position revient à priver notre population de pouvoir se prononcer sur un sujet aussi important pour notre avenir, et en particulier celui de nos jeunes. N'oublions pas que les décisions d'aujourd'hui auront un impact majeur sur ces derniers. Les jeunes sont beaucoup plus lucides que certains veulent le croire. Pour en fréquenter un certain nombre, j'ai pu constater qu'ils n'éprouvent aucune difficulté à se sentir Chavavannus, Tannayrolis ou Myarolans et en même temps Terre-Santois, Vaudois et Suisses.

Les arguments de ces esprits chagrins relèvent au mieux de la mauvaise connaissance de la question, et au pire de la désinformation et de la pure démagogie.

Alors que la question qui est posée et qui mérite d'être étudiée est celle d'un regroupement politique et administratif, pour rendre plus efficaces nos services à la population, pour entreprendre plus efficacement les actions nécessaires au plan local de notre Terre Sainte et de gagner du poids à l'égard de notre canton qui a tendance à restreindre de plus en plus notre autonomie en matière financière et d'aménagement de nos territoires.

Il ne s'agit en aucune manière de supprimer l'identité de nos villages, auxquels nous sommes tous attachés, de supprimer des services de proximité ou des emplois de manière massive. Pas plus que d'ériger des tours de 22 étages à Coppet. Elle ne saura provoquer une augmentation massive de nos impôts ou la disparition de nos associations villageoises auxquelles nous sommes tant attachés.

Mesdames et Messieurs et Chers Amis,

Sur un plan politique, je suis convaincu que pour qu'une décision soit juste, il faut non seulement qu'elle soit prise sur la base d'informations correctes, qu'elle soit équilibrée, prise dans un espace de temps opportun, mais aussi et surtout qu'elle soit prise à une bonne échelle en termes de territoire concerné par la décision. Ainsi, si, par exemple, en termes de politique de défense ou monétaire, il va de soi que les décisions doivent être prises à l'échelle nationale, il y en a d'autres qui doivent, pour être justes et efficaces, continuer à être prises à un plan local.

Bon nombre de défis qui attendent nos communes ne peuvent pas et ne pourront plus être relevés à leur échelle ou celui de leur seul territoire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous participons à un nombre important d'associations intercommunales qui sont souvent méconnues de nos populations et dont le fonctionnement complique singulièrement la compréhension du fonctionnement de nos institutions pour tout un chacun.

Il n'empêche que des décisions mériteront toujours d'être prises à un niveau local et régional. C'est la raison pour laquelle les 8 municipalités des communes de Terre Sainte ont proposé l'étude d'une fusion. Il va de soi que si les 8 exécutifs ont proposé une telle étude, c'est qu'ils pressentent qu'une fusion peut représenter plus d'avantages que d'inconvénients. Cela étant, seule une étude objective de ces avantages et de ces inconvénients pourra infirmer ou confirmer cette idée. Une telle étude permettra en plus de se positionner sur le périmètre de l'éventuelle future commune fusionnée.

Cette question est certainement celle qui aura le plus d'importance et d'effets concrets sur la vie de nos populations durant les décennies à venir.

C'est la raison pour laquelle je vous invite à vous y intéresser et aller voter si et quand vous en aurez l'occasion.

Dans ce contexte, je salue le mouvement citoyen entrepris à Tannay qui permettra aux Tannayrolis, je l'espère, de se prononcer sur cette question si importante.

Pour finir sur une note plus festive, je vous donne rendez-vous à la fin du printemps, voire au début de l'été de l'année prochaine, pour inaugurer en grande pompe, comme il se doit, l'aménagement final des rives du lac des Communes de Mies et Tannay.

Là aussi, il a fallu de l'obstination et du courage pour arriver à finaliser un projet qui avait tant de fois été refusé.

Il est assez piquant et paradoxal de constater que nous devons encore creuser un fossé entre Mies et Tannay pour achever ces magnifiques équipements. Nous avons toutefois prévu de jeter par-dessus le futur lit du Torry qui va être reconstitué une passerelle qui, je l'espère, augurera de la qualité de nos futures relations et, qui sait, de notre rapprochement.

Je vous remercie pour votre attention et passe maintenant la parole à Monsieur Jean-Valentin de Saussure

Pour m'y être adonné quelques fois, je mesure bien que l'exercice d'un discours du 1^{er} août n'est pas une sinécure.

C'est la raison pour laquelle je vous demande de lui prêter attention car je suis sûr que notre jeune et brillant ami y a consacré du temps et de la réflexion.